

Championnats de l'Avenir AURA 25 et 26 Juin 2022 LE BRUGERON



PROGRAMME CHAMPIONNAT AURA DE L'AVENIR 2022

Permanence : Salle Municipale – Ecole

Dossards – Réunion D.S.

Samedi 25 juin 2022

Minimes Hommes

- | | | | |
|---------------------|--------|--------------|-----|
| ▪ Dossards | 12H | Réunion DS : | 13H |
| ▪ Contrôle Braquets | 13H 30 | | |

Féminines Minimes / Cadettes

- | | | | |
|------------|-------|---------------|--------|
| ▪ Dossards | 14H00 | Réunion D.S.: | 15H 30 |
|------------|-------|---------------|--------|

Dimanche 26 juin 2022

Cadets Hommes

- | | | | |
|------------|----|----------------|----|
| ▪ Dossards | 8H | Réunion D.S. : | 9H |
|------------|----|----------------|----|

Juniors Hommes

- | | | | |
|-------------|-----|---------------|-----|
| ▪ Dossards: | 12H | Réunion D.S.: | 13H |
|-------------|-----|---------------|-----|

CHAMPIONNAT AURA DE L'AVENIR 2022

Samedi 25 juin 2022

Minimes Hommes

- | | | | |
|--------------------|---------|-----------|---------|
| ▪ Départ: | 14H00 | Arrivée: | 15H09 |
| ▪ Nombre de tours: | 3 tours | Distance: | 38.7 km |

Féminines Minimes / Cadettes

- | | | | |
|--------------------|---------|-----------|---------|
| ▪ Départ: | 16H00 | Arrivée: | 17H15 |
| ▪ Nombre de tours: | 3 tours | Distance: | 38.7 km |

Dimanche 26 juin 2022

Cadets Hommes

- | | | | |
|--------------------|---------|-----------|---------|
| ▪ Départ: | 09H30 | Arrivée: | 11H24 |
| ▪ Nombre de tours: | 5 tours | Distance: | 64.5 km |

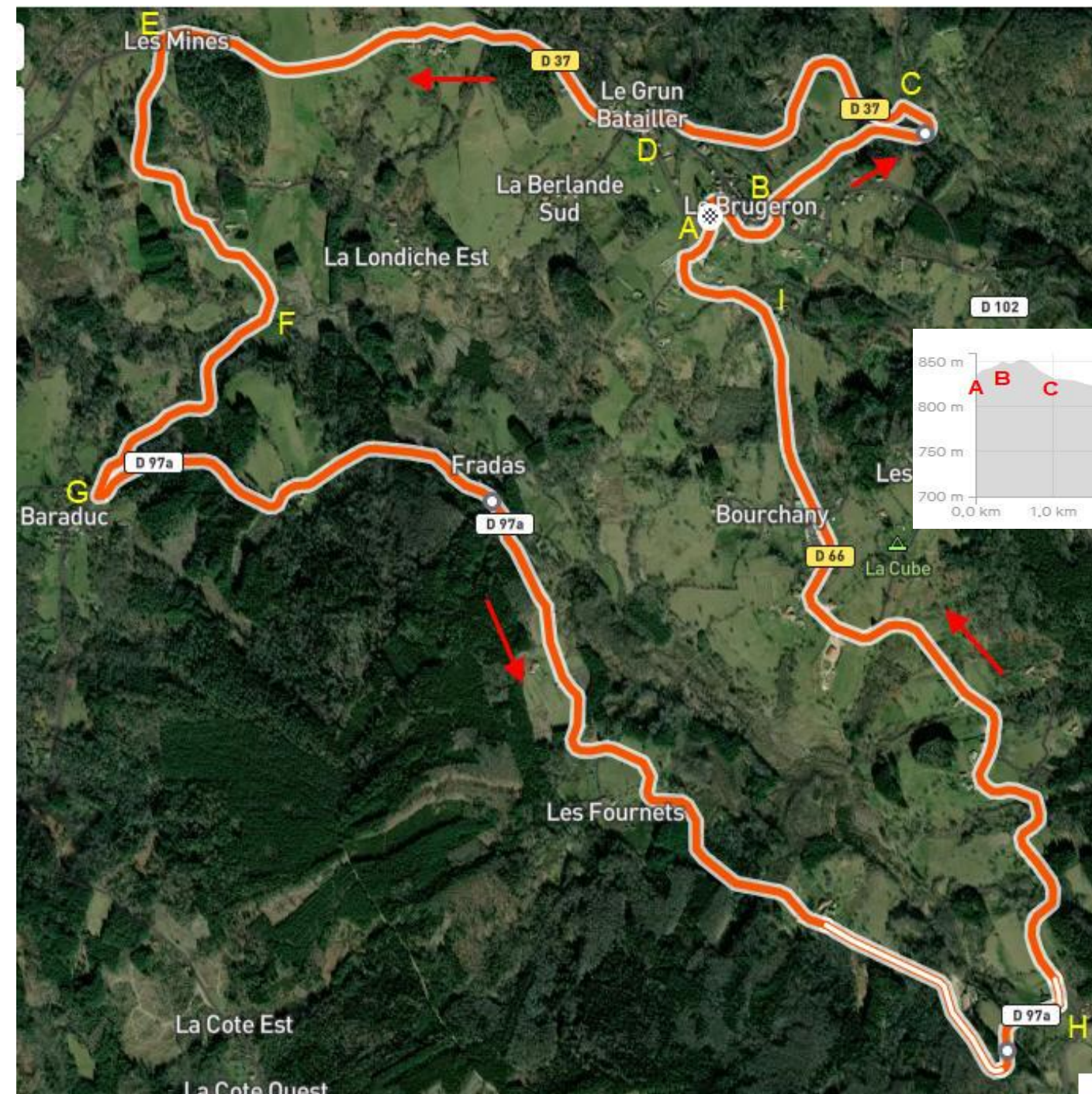
Juniors Hommes

- | | | | |
|--------------------|---------|-----------|----------|
| ▪ Départ: | 14H00 | Arrivée: | 17H09 |
| ▪ Nombre de tours: | 9 tours | Distance: | 116.1 km |

CHAMPIONNATS DE L'AVENIR AURA

25 et 26 juin 2022

LE BRUGERON



Circuit de 12,9 km

Dénivelé de 192 m

Règlement Championnat de l'Avenir AURA 2022

Participation – Engagements :

Les coureurs doivent être titulaires d'une licence de la FFC 2022.

Engagements obligatoires sur le site FFC cicleweb, suivant listes de sélection établies par les Comités Départementaux, Aucun engagement au départ ne sera accepté.

Permanence :

La permanence se tiendra dans la salle municipale près de la ligne Départ – Arrivée.

L'organisateur remettra deux dossards, une plaque de cadre et un transpondeur, Le tout devra être rendu à la fin de chaque épreuve.

Protocole COVID :

Le protocole appliqué sera celui de la FFC en vigueur au jour de l'épreuve.

Procédure de départ :

Les dossards seront attribués par tirage au sort avant l'épreuve. Les coureurs seront positionnés 50m avant la ligne et se présenteront à l'appel des arbitres dans l'ordre des dossards.

Pour le contrôle de braquet, ils sera fait dans la cour de la salle municipale près de la ligne de départ, les coureurs concernés devront se présenter à l'appel des arbitres.

Arrivée :

L'arrivée sera jugée au terme du nombre de tour défini ci-dessus. Suivant les nécessités des coureurs attardés pourront être arrêter par les arbitres au podium.

Circulation : Attention, étant dans un petit village, la circulation sera autorisée dans le sens de la course, néanmoins tout sera mis en place pour dévier un maximum de véhicules.

Suite Règlement

Ravitaillement – Dépannage :

Le ravitaillement est interdit aux véhicules.

Une zone de ravitaillement est délimitée entre le lieu dit « Fradas » et le croisement du lieu dit « Le Noyer », des panneaux seront mis en place. **Une zone de propreté sera mise en place de la scierie au croisement du Noyer. Cette zone sera panneautée. Nous sommes dans un Parc naturel classé, il est formellement interdit de jeter ses déchets en dehors de cette zone, sous peine de sanctions.**

Un changement de roue est autorisé par les véhicules suiveurs sur tout le circuit, sans tour rendu.

Une voiture suiveuse est possible par équipe ou groupe de 6 coureurs minimum, plusieurs clubs peuvent se regrouper afin de faire une voiture.

Deux véhicules neutres seront mis en place par l'organisation, une à l'avant, l'autre derrière le Président du Jury.

A l'arrivée, seules les voitures de l'organisation franchiront la ligne,

Les voitures suiveuses seront déviées, voir plan.

Antidopage :

Le règlement antidopage de la FFC s'applique à ce championnat. Le lieu du contrôle antidopage est situé à la Mairie, 500m au-dessus de la ligne d'arrivée. A l'arrivée de l'épreuve, vérifier au podium si un panneau d'affichage informe d'un contrôle.

Classements :

Les classements seront établis selon les règles FFC.

Le protocole se tiendra à l'issue de chaque course.

Pénalités :

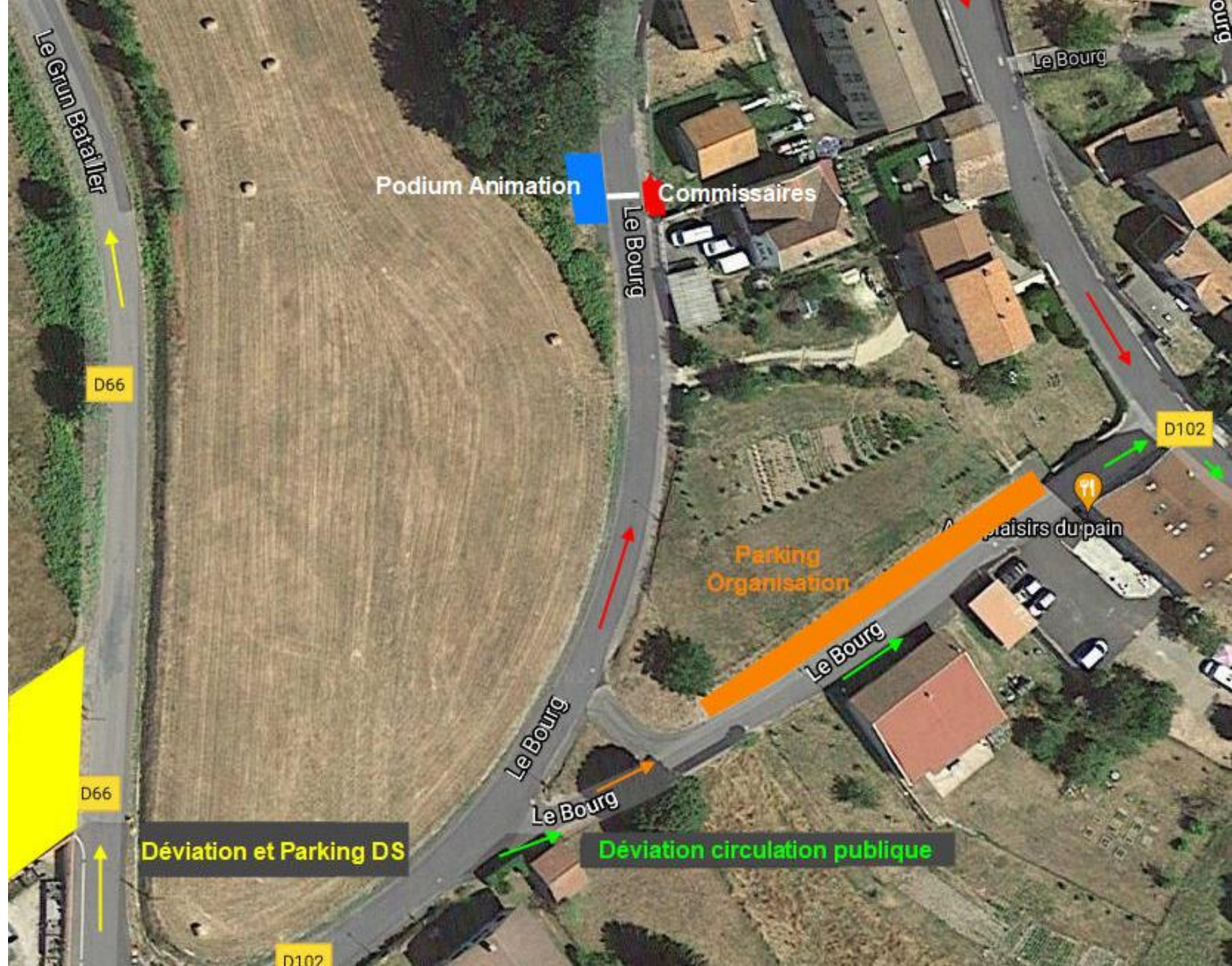
Le barème des pénalités est le seul applicable.

Parkings :

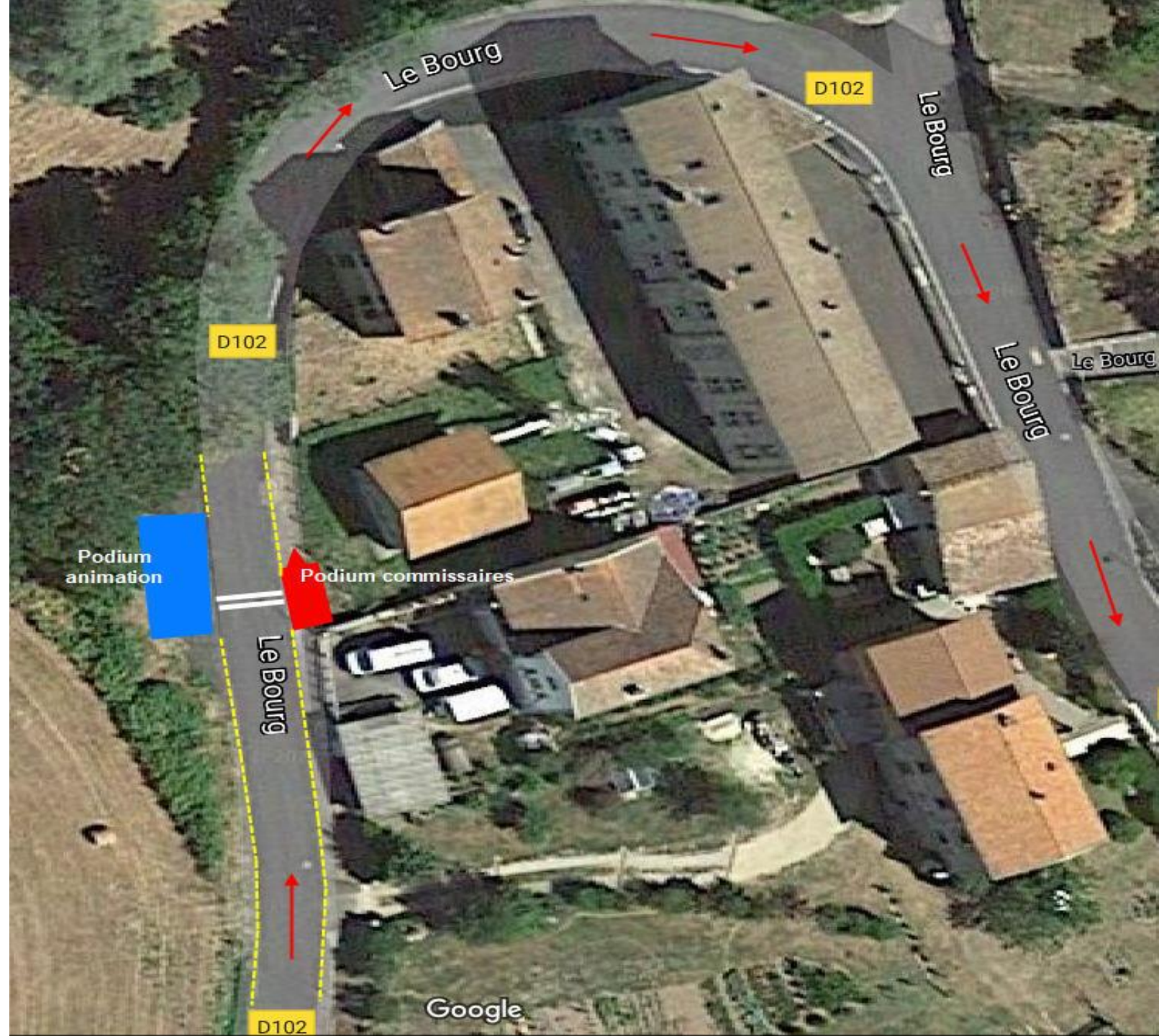
Des zones de parking seront indiqués, nous sommes dans un petit village, merci de respecter les consignes et les riverains.

Il est interdit de se garer sur le parcours à l'intérieur du village.

LE BRUGERON ZONE D'ARRIVEE



LE BRUGERON AUTRE VUE ZONE D'ARRIVEE



Informations pratiques

- **Organisation : Vélo Club Ambertois**

- Président : David PERA – 07.86.05.50.24.
- Protocole : David PERA
- Référent COVID : Eric DUPUIS – 06.69.18.94.62.
- Responsables Sécurité : David Péra 07.86.05.50.24. – Hélène Vialle 06.83.24.19.79.
- Référent Secours : Patricia Borel 07.86.99.29.34.
- Moto Info : Jérôme Nowaseck
- Motos Sécurité : Moto Vélo Passion
- Cibistes : Les Gaspards
- Speaker : Nicolas Caille
- Photos : Floriane Verne
- Podium : Issoire Sonorisation
- Salle Antidopage : Mairie Le Brugeron

- **Collège Arbitres**

- P.J. : Gilles Jalade
- Arbitre 1 : Hélène Vialle
- Arbitre 2 : Valérie Malgouzou
- Arbitre Moto 1 : Saida Amghar
- Arbitre Moto 2 : Pascal Dalat / Jennifer Taillandier
- Juge Arrivée : Isabelle Dalat
- Chrono : René Vialle
- Assistants : Emmanuel Deneff – Marcel Lebaron
- Gestion course : Votre.course.com

Championnats de l'Avenir AURA

25 ET 26 JUIN 2022

Hébergements

- - Hôtel La Vie en Rose – Le Brugeron : 06 87 70 83 28 ou 04 73 72 04 26
- - Complexe Hôtelier le Forez(ex Village vacances La O)- Le Brugeron : 04 73 95 63 27
- - Camping La Cube – Le Brugeron : 04 73 72 67 84
- - Le col du Béal – St Pierre la Bourlhonne : 04 73 72 09 37
- - Hôtel Le Marat – Marat 04 73 95 24 34
- - Hôtel Migeon – Olliergues : 04 73 95 50 56
- - Camping Les Chelles – Olliergues : 04 73 95 54 34
- - Hôtel de la Dore - Vertolaye : 04 73 95 22 14
- - Le Domaine des Plaines – Bertignat : 06 68 28 07 82
- - Gites Bergeveaux : 06 31 02 93 37
- - Hôtel Les Copains - Ambert : 04 73 82 01 02
- - Hôtel La Chaumière - Ambert: 04 73 82 14 94
- - Hôtel de la Gare – Ambert : 04 73 82 00 27
- - Maison du Tourisme : 04 73 95 56 49
- - Zones aménagées pour les campings car à Marat – Vertolaye - Job

Cartes LE BRUGERON

Distances AMBERT - LE BRUGERON: 27km

OLLIERGUES – LE BRUGERON: 12km

